



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



Commission permanente
du développement durable,
du financement et du commerce

C-II/137/A.1
14 juin 2017

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP à Dhaka (avril 2017)**
3. **Elections au Bureau**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

4. **Contribution parlementaire à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2017**

Le 12 novembre, une Réunion parlementaire organisée conjointement par l'UIP, le Parlement des Fidji et le Bundestag allemand aura lieu à l'occasion de la COP23 à Bonn. La Commission sera informée des dispositions pratiques pour cette réunion. Les membres de la Commission procéderont également à des échanges de vue au sujet d'un projet de document final.

5. **Débat sur le thème *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables***

Un débat sera organisé autour du thème de la résolution de la Commission qui doit être adoptée à la 138^{ème} Assemblée à Genève. Le débat permettra à la Commission d'échanger des vues sur les moyens les plus efficaces d'associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD. L'accent sera mis plus particulièrement sur les énergies renouvelables en tant que solution durable, fiable, résiliente et abordable en vue d'assurer l'accès universel à l'énergie et de lutter contre les changements climatiques. Le débat permettra également aux co-rapporteurs d'obtenir des informations de départ sur la manière dont les Parlements membres de l'UIP abordent cette question.

6. **Réunion-débat sur le thème *Atteindre les plus hautes normes réalisables en matière de santé pour tous au moyen de la science et de la recherche***

Sans les connaissances scientifiques, il est difficile d'envisager des lois et politiques cohérentes en matière de santé publique. Toutefois, il est de plus en plus admis que l'élaboration d'une politique de santé basée sur des données scientifiques n'est pas qu'un problème technique de transfert et d'échange de connaissances, mais également un défi politique. Les intervenants discuteront des mesures que les parlements peuvent adopter pour combler cet écart et s'assurer que les lois et politiques en matière de santé, et leur mise en œuvre, soient constamment fondées sur des données scientifiques fiables.

7. **Divers**